

LE PETIT MEAULNE-VITRAY



Votre bulletin municipal de juin 2019

Édito

Propos du Maire de Meaulne-Vitray

Bienvenue dans ce nouveau numéro du Petit Meaulne-Vitray.

Comme à l'accoutumée, vous y trouverez les informations sur le budget et nos investissements, les informations courantes et petits conseils utiles, le programme culturel et les actions en faveur du développement touristique. Cet éditorial est aussi l'occasion d'évoquer le cas des gros coups de vent de ces derniers mois et leurs conséquences. Périodes de sécheresse et rafales de vent fragilisent les arbres qui aujourd'hui sont de plus en plus nombreux à tomber. Les cas se multiplient tant dans l'espace public que chez les particuliers.

Voilà pourquoi, nous avons décidé, sans gaité de cœur, d'abattre un certain nombre d'arbres, soit parce qu'ils étaient trop vieux, soit parce qu'ils présentaient une menace directe pour la sécurité des riverains.

De même, le conseil départemental est intervenu pour tailler très sévèrement les platanes à la sortie de Meaulne.

Propos du Maire de Meaulne-Vitray, suite...

Et nous vous invitons à faire vérifier l'état de vos arbres lorsque ceux-ci sont trop près de votre habitation ou de lignes électriques. Enedis a été confronté à ce problème, ce qui explique, en partie, les coupures d'électricité dont vous avez été victimes ces derniers temps. Une rencontre prévue avec les responsables d'Enedis nous permettra de faire un état des lieux sur le réseau de la commune et pointer les zones sensibles. Rendez-vous sur le site de la commune (www.meaulne.fr) pour en tirer les informations les plus récentes

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture et à bientôt lors de nos traditionnelles réunions publiques d'été.

Pierre-Marie Delanoy, maire de Meaulne-Vitray

Propos du Maire de la commune déléguée de Vitray

Il semblerait bien que nos communes soient touchées par le "changement climatique" dont on nous parle depuis quelque temps : les pluviomètres sont restés vides ces derniers mois, l'hiver a oublié le Bourbonnais, les rivières restent désespérément à l'étiage, le rythme des floraisons n'est plus ce qu'il était... Avec les conséquences qu'évoque ci-dessus Pierre-Marie Delanoy pour les arbres et la méfiance avec laquelle nous devons maintenant les observer.

Voilà qui justifie encore plus, s'il en était besoin, les efforts de la commune nouvelle pour l'enfouissement des lignes aériennes - électriques et téléphoniques - aux Arpents. Rappelons qu'au cours de cet été, toutes les lignes du hameau seront enfin enterrées. En même temps, l'éclairage public sera rénové.

Propos du Maire de la commune délégué de Vitray, suite...

Toujours dans la série des enfouissements, l'opérateur Orange a installé un câble le long de la départementale 427, entre les Arpents et l'entrée du bourg de Vitray, sans que nous sachions encore la date à laquelle les connexions des riverains seront améliorées.

À noter enfin que l'Épicerie Solidaire se déplace de Meaulne à Vitray à partir du 25 juin. Tous les mardis après-midi, elle sera désormais accessible aux ayants-droit dans notre salle polyvalente de 14h à 18h.

Le conseil communal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Louis de Caumont, maire délégué

RÉUNION PUBLIQUE

Comme chaque année en début juillet, le maire et des membres de l'équipe municipale viendront près de chez vous pour vous rencontrer, vous informer des projets municipaux et être à votre écoute ; vous pouvez assister à n'importe laquelle de ces réunions sans être tenu à celle de votre quartier. Elles commencent à 18 heures et se terminent par un verre de l'amitié.

- Lundi 1er juillet : Dagouret, sur le « carroi »
- Mercredi 3 juillet : Centre bourg, place de la mairie
- Jeudi 4 juillet : Le Plaix, côté maison Buchy
- Vendredi 5 juillet : La Chapelle, au bord du canal
- Lundi 8 juillet : Lotissement, terrain de pétanque (ou de jeux)
- Mardi 9 juillet : Vitray, parc derrière la mairie

Les lieux sont choisis de préférence avec de l'ombre

Un nouveau nom pour l'ancien camping ?

Nous sollicitons les habitants de Meaulne-Vitray pour trouver un nom au terrain de l'ancien camping, bien agréable pour les promenades ainsi que les manifestations des associations. Les propositions adressées à la mairie seront soumises au vote du conseil municipal et le vainqueur se verra attribuer un petit souvenir de Meaulne-Vitray.

Jeu de « géocaching » sur Meaulne Vitray

Le géocaching est un loisir ouvert à tous qui consiste à retrouver des « trésors » à l'aide d'une application GPS.

La Communauté de Communes du Pays de Tronçais a mis en place des circuits avec de petits personnages sous le nom de jeu *Pépit*, principalement à destination des familles, et le bourg de Meaulne constitue la mission n° 27, "Rouir et découvrir" sur le thème de l'eau ; voir le site dédié



<https://www.pepit03.fr/>

Scolarisation obligatoire des enfants de 3 ans

Depuis la loi votée en février 2019, tous les enfants devront être scolarisés dès l'âge de 3 ans à partir de la rentrée prochaine.

Veuillez-vous signaler auprès de la directrice et inscrire votre enfant à la mairie.

Si votre enfant a moins de 3 ans, il peut faire sa rentrée en toute petite section en septembre et en janvier, **si au moins 2 inscriptions sont enregistrées.**

Sécheresse – mesures de restriction d’usage de l’eau en vigueur depuis l’arrêté préfectoral du 14 juin 2019

- Interdiction entre 11h00 et 19h00 d’arroser les pelouses, espaces verts, terrains de sport et de golf, à l’exception des greens de golf et pistes de course d’hippodromes ;
- Interdiction du prélèvement par pompage ou prise d’eau pour le remplissage des plans d’eau de loisirs ;
- Interdiction du remplissage des piscines privées, sauf constructions en cours ;
- Interdiction du lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles, à l’exception des véhicules utilisés dans un cadre réglementaire (véhicules sanitaires ou de transport alimentaire) ou techniques (bétonnière, etc.) et des véhicules liés à la sécurité, sous réserve d’une utilisation rationnelle de la ressource en eau.

Elles concernent tout type de prélèvement, à partir des réseaux d’adduction d’eau potable, des forages et puits privés ou en milieu naturel.

La Préfète incite par ailleurs "tous les usagers et acteurs économiques à adopter un comportement écoresponsable et à éviter toute forme de gaspillage de l’eau".

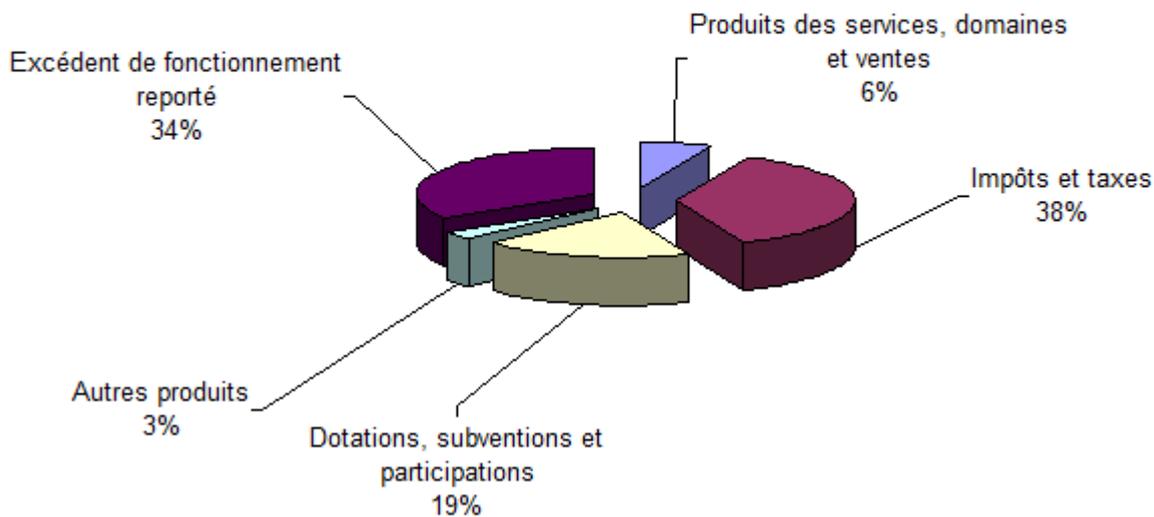
En fonction de l’évolution de la situation hydrologique, d’autres mesures de restriction pourront être décidées pendant l’été.



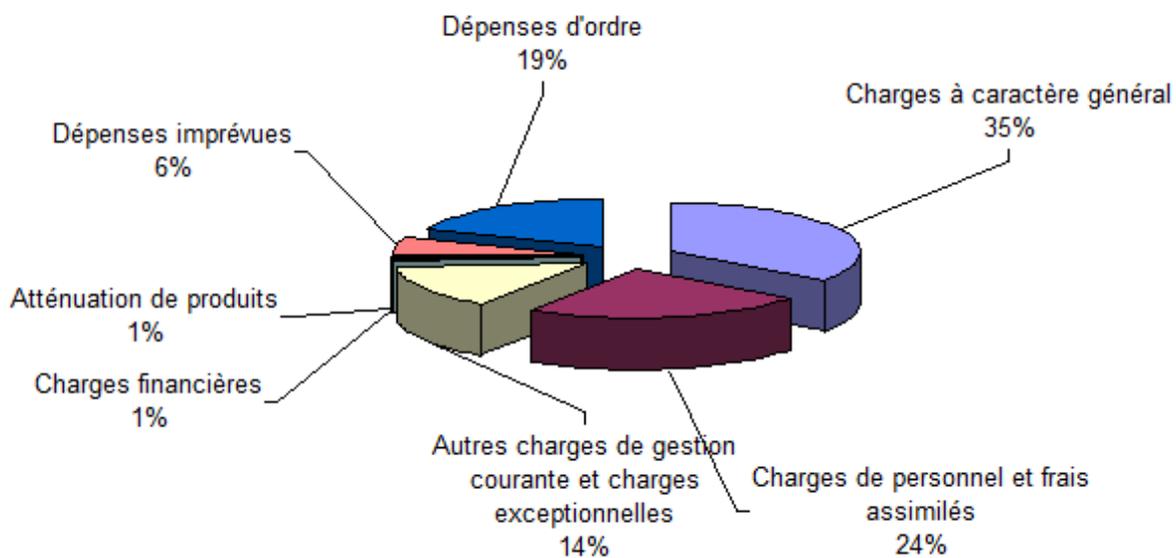
Le budget 2019

Cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

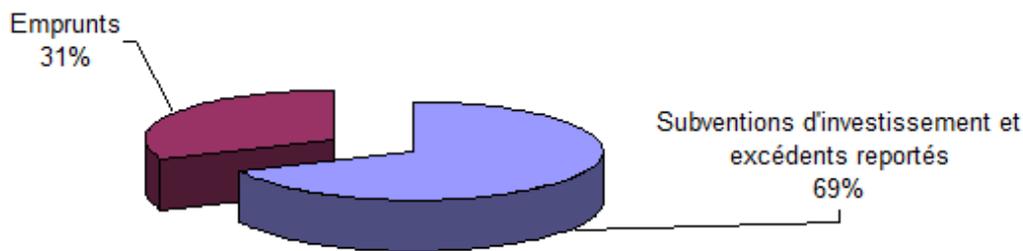
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 899 854 €



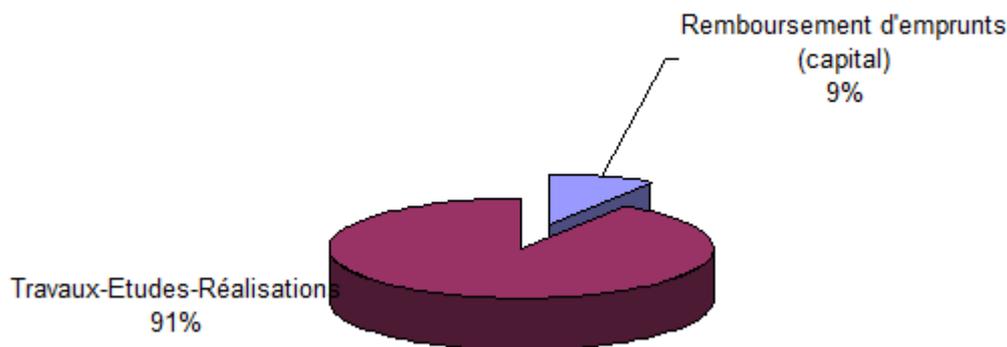
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 899 854 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 778 100 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 778 100 €



Projets d'investissement

Les travaux en cours concernent :

- La reconstruction du mur du cimetière (une seule entreprise s'est portée candidate pour réaliser ce chantier très délicat)
- La cantine sénior (les travaux continueront dans l'été pour rendre cet espace opérationnel le plus rapidement possible- voir article page 18)



La Cure-Garderie- cuisine et salle du goûter

Projets d'investissement (suite...)

- La rénovation de la Cure (l'intérieur est achevé et la garderie a retrouvé ses murs, il ne reste plus que l'ascenseur et les extérieurs)
- La numérotation des maisons dans les hameaux (entamée depuis l'année dernière, l'opération est longue et devrait s'achever cette année).



La Cure- Garderie- salle d'éveil

Les nouveaux projets portent sur :

- L'acquisition d'un terrain pour déplacer le parking du stade (un terrain consacré au stationnement pour écarter toute circulation dans l'enceinte du stade),
- La rénovation de la pelouse du terrain de football (pour soutenir les excellents résultats de l'équipe féminine, lui permettre de s'entraîner et jouer dans de bonnes conditions - voir article plus loin),
- L'extension du local du club de boules (après 70 ans d'existence, le club a besoin de s'agrandir),
- La rénovation électrique de l'église (l'électricité encastrée a été durement touchée par l'humidité),
- La rénovation de l'agence postale (les très bons résultats de cette agence lui valent un rajeunissement),
- L'achat d'une maison en centre bourg pour l'extension de l'espace médical (un nouveau professionnel de santé pourrait s'installer sur la commune),
- L'étude de restructuration de l'ancien cimetière (il s'agit d'effectuer un recensement très précis, de cadastrer les tombes et de travailler au relèvement des plus anciennes).

Des travaux dans les écoles

La Communauté de communes du Pays de Tronçais a de nouveau rénové une partie des écoles :

- La porte d'accès aux deux classes de l'école primaire a été changée
- Une porte d'évacuation depuis la cour de l'école a remplacé la vieille porte en bois
- Le passage qui mène à la cour de l'école a été réaménagé et les évacuations des eaux de pluie améliorées
- Les huisseries ont été repeintes
- La cabane de l'école maternelle sera changée (mauvais état général)
- Le plancher qui présente des déformations dans la classe de la maternelle sera restauré durant l'été
- Et la commune a prêté un de ses terrains pour que les enfants puissent planter une haie.



Quelques-uns des travaux aux écoles

Emploi – Les territoires zéro chômeur de longue durée

Dans le cadre d'une expérimentation préconisée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, la commune de Meaulne-Vitray souhaiterait connaître les noms des demandeurs d'emploi de longue durée, indemnisés ou non indemnisés.

N'hésitez pas à prendre contact en mairie (tél. : 04.70.06.95.34), un rendez-vous personnel vous sera donné.

Activité piscine pour les enfants des écoles

La Communauté de Communes du Pays de Tronçais subventionne chaque année une activité piscine dans le cadre de sa compétence "écoles". Cette subvention n'a pas été utilisée ces dernières années. Pour que cette activité se fasse, les enseignants ont besoins de parents volontaires pour l'encadrement. N'hésitez pas à contacter la directrice ou la mairie : une petite formation gratuite sera nécessaire pour valider votre candidature.

Le Gîte communal de groupe a été rénové

Des travaux de réfection ont été réalisés fin 2018 : changement des huisseries et création d'un placard au rez-de-chaussée, changement du revêtement de sol à l'étage, pose d'appliques et de nouveaux rideaux dans les chambres. Toutes les peintures ont été refaites et les radiateurs changés. Une partie de la vaisselle a également été changée.

Tarifs de location

du 1^{er} MAI au 30 SEPTEMBRE :

11,50 € / nuitée / personne

du 1^{er} OCTOBRE au 30 AVRIL :

13,50 € / nuitée / personne

TARIF MINIMUM DE LOCATION :

40 € / nuitée (quelle que soit la période)

TARIFS RÉDUITS À PARTIR DE 15 PERS

À PARTIR DE LA 4^{ème} NUIT :

- 10 % sur le total

À PARTIR DE LA 7^{ème} NUIT :

- 15 % sur le total

ACOMPTE : 25 % à la signature du contrat

CAUTION : 300 €

FORFAIT MÉNAGE : 50 €



Au bord de l'Aumance, à proximité du bourg et des commerces, ce gîte de groupe vous accueille pour des réunions de famille ou entre amis (20 personnes).

Salle de séjour de 35 m², téléviseur, connexion internet, téléphone pour les appels d'urgence, possibilité de recevoir des communications.



Cuisine équipée (2 réfrigérateurs, cuisinière vitrocéramique 4 foyers, lave-vaisselle, micro-ondes, batterie de cuisine, vaisselle...)

(3 lits, 5 lits, 2 x 6 lits)
Sanitaires (4 douches, 6 WC).

4 chambres



Salon de Jardin, parking.

RESERVATIONS : 04 70 06 91 13

MAIL : gitemeaulne@orange.fr

Location de la salle Alain Fournier à Meaulne (jauge 260 personnes)

TARIFS « PARTICULIERS MEAULNOIS » (location gratuite aux associations meaulnoises en fonction du calendrier)

- 90 € la première journée
- 40 € la journée supplémentaire
- 40 € le vin d'honneur

TARIFS « USAGERS EXTÉRIEURS »

- 130 € la première journée
- 70 € la journée supplémentaire
- 50 € le vin d'honneur



Salle Alain Fournier- cuisine1 1

AUTRES CAS

- Tarifs « usagers extérieurs » pour les associations extérieures
- 180 € par journée de location pour les entreprises commerciales

CONDITIONS :

- 500 € de caution
- 50 € d'arrhes à la réservation

ÉTAT DES LIEUX & CONDITIONS D'UTILISATION

- En règle générale, les états des lieux se font les lundis avant 9 h et les vendredis à 13 h 45.
- La convention d'utilisation se trouve sous format PDF sur le site de la commune (index "Vie locale") ou bien à la mairie.



Salle Alain Fournier- cuisine 2

Location de la salle des fêtes de Vitray (jauge 55 personnes):

Administrés et associations :

- Vin d'honneur : 45 €
- Une journée : 50 €
- Manifestations diverses : 96 €
- Journée supplémentaire : 40 €

Autres usagers :

- Vin d'honneur : 45 €
- Une journée : 70 €
- Manifestations diverses : 132 €
- Journée supplémentaire : 50 €



Salle des fêtes de Vitray- hangar extérieur

Acompte de 20 € à la réservation, versement du solde à la remise des clés.

Caution de 160 €.



Salle des fêtes de Vitray



Salle des fêtes de Vitray- cuisine

Fête patronale

La fête patronale aura lieu les 24 et 25 août, elle sera organisée par Meaulne Animations, comme la brocante du samedi 17 août.

Programme de la fête patronale :

Samedi 24 août

- 15h Jeux d'enfants (Camping)

Dimanche 25 août

- 15h Les lavandières avec les « Pastouriaux de Marmignolles »
- 21h Retraite aux flambeaux
- 22h Feu d'artifice offert par la commune

Naissances

Le Centre Communal d'Action Sociale a convié les 8 familles ayant accueilli un bébé (4 filles et 4 garçons) depuis mai 2018 afin de les féliciter et d'offrir un cadeau aux bébés ainsi que des fleurs pour les mamans.



Cérémonie honorant les naissances

Les bénévoles de l'Atelier d'Expression de Meaulne-Vitray Village Ami des Aînés ont remis les cadeaux qu'elles avaient préparés pour les bébés durant l'année.

Plan canicule

Comme tous les ans, la population est informée qu'un registre est ouvert en mairie de Meaulne et en mairie de Vitray. N'hésitez pas à vous inscrire ou à faire inscrire un de vos proches pour qu'un contact téléphonique soit pris chaque jour en période caniculaire.

Meaulne-Vitray Village Ami des Aînés

“L’Atelier d’expression, communication, partage” du village Amis des Aînés de Meaulne-Vitray, ouvert en 2015, fonctionne tous les mardis après-midi à partir de 14h30. Il est dorénavant devenu un atelier intergénérationnel : des adolescents de la commune viennent y partager vers 17 h un



Repas partagé à l'atelier intergénérationnel Meaulne-Vitray VAA

goûter confectionné par les aînés. Ce moment de partage est un enrichissement ; les jeunes apprennent, les aînés partagent leurs savoirs.

C’est, à ce jour, une trentaine de personnes qui participent de façon régulière. En février 2019, les aînés accompagnés des ados ont fait une sortie à Monetay-sur-Allier et un repas dans une chaîne de restauration rapide a été programmé à l’initiative des jeunes : les échanges ont été nombreux.

Durant les vacances de Pâques, un repas partagé a été organisé ; nous avons alors fêté les 90 ans de la doyenne de l’atelier et les 14 ans de l’une de nos ados. Notre projet en juillet et août : ouvrir notre atelier à tous. Si donc vous vous sentez isolé, n’attendez pas vos 70 ans pour venir nous rejoindre ! En septembre 2019, nous allons tenir un stand à la Fête du brame organisée par Vitray festivités.

Il est prévu également de se retrouver un jeudi par mois à la salle des fêtes de Vitray. La Fête des lumières, dans la deuxième quinzaine de décembre, sera, cette année encore, jumelée avec le Téléthon.

Meaulne-Vitray Village Ami des Aînés (suite)



Anniversaire à l'Atelier intergénérationnel de Meaulne-Vitray VAA

Pour nous rejoindre, merci d'appeler en mairie de Meaulne (tél. : 04.70.06.95.34) ou en mairie de Vitray (tél. : 04.70.06.96.08)

Si vous souhaitez participer mais que vous avez des difficultés à vous déplacer, vous pouvez faire appel au service accompagnement à la mairie.

Il est gratuit et un bénévole viendra vous chercher.

Maison de santé multisite

La commune est déjà à même d'offrir les soins de base grâce à l'équipe médicale qui se compose actuellement de deux infirmières, d'un dentiste, d'un pharmacien, d'un médecin et d'un médecin remplaçant. Toutes ces professions travaillent en parfaite collaboration et nous avons de bonnes raisons d'espérer dans les mois qui viennent la venue d'un autre professionnel de santé.

Le monde de la santé est en pleine (r)évolution et beaucoup d'entre nous ont pu remarquer le manque criant de médecins sur notre territoire avec les conséquences que l'on connaît pour les patients mais également pour les professionnels de santé installés. Pour tenter d'enrayer le phénomène de désertification médicale et pour rendre l'installation plus attractive pour un jeune, les professionnels de plusieurs communes du secteur ont décidé de travailler en plus étroite collaboration et l'option d'une maison de santé "multisite" a été retenue afin de continuer à pouvoir fournir un maillage territorial acceptable pour la population. Les débuts sont plutôt satisfaisants puisque, outre l'ensemble des professionnels de Meaulne-Vitray, ce sont également des professionnels de Saint-Bonnet de Tronçais, Cérilly, Hérisson et Vallon en Sully qui se sont montrés intéressés. Ce projet

a reçu le soutien d'organismes tels que le PETR, l'ARS et la CPAM de l'Allier. Les statuts ont été déposés à la préfecture et les membres du bureau nommés. Ce regroupement sera à terme doté d'un outil de communication professionnelle partagé et permettra, nous l'espérons, de créer une dynamique susceptible d'attirer d'autres professionnels sur nos communes du Pays de Tronçais.

Transport à la demande

Depuis décembre 2018 a été mis en place un service de transport à la demande. Ce service est gratuit et propose des possibilités de se déplacer dans le véhicule municipal pour :

- aller chez le médecin, généraliste ou spécialiste,
- faire ses courses localement ou aller au marché/supermarché (Saint-Amand le samedi matin, Vallon en Sully le mardi matin, Cérilly le jeudi ou Ainay le château le mardi)

Les bénéficiaires de ce service sont les retraités de la commune de Meaulne-Vitray sans moyen de se déplacer ou qui ont un véhicule mais qui sont dans l'incapacité temporaire ou définitive de s'en servir. Le service ne doit intervenir qu'après avoir épuisé toute possibilité d'aide par la famille ou par le voisinage.

Appelez la mairie au 04.70.06.95.34 pour vous inscrire avant toute demande.

Un rendez-vous sera fixé ensuite par le bénévole responsable de ce service, puis un conducteur bénévole passera vous prendre en charge pour le transport.

Opération Lire et Faire Lire

Abonnés très tôt aux nouvelles technologies, certains enfants perdent le plaisir de feuilleter un livre en délaissant l'imaginaire pour le virtuel.

Sensible à cette situation, la commune de Meaulne-Vitray vient de signer une convention avec l'Association Lire et Faire lire, rattachée à la Ligue de l'enseignement.

C'est ainsi que dans le cadre des relations intergénérationnelles de Meaulne-Vitray, des bénévoles se sont mobilisés pour conforter les enfants au « pays de la lecture ». Il faut savoir que l'opération « Lire et faire lire » n'est pas un programme de soutien scolaire, ni d'apprentissage.

Nous pourrions donc accueillir vos enfants de 3 à 12 ans par groupe de 2 ou 3. Des bénévoles (de plus de 50 ans) assureront la lecture par petits groupes.

Deux autres bénévoles ayant signé une charte avec l'association seront toujours ensemble pour l'encadrement.

Les plages d'intervention seront définies en concertation avec les parents intéressés à raison d'une heure par séance.

Les séances devraient débuter en juillet pour se poursuivre jusqu'au 15 août, pour reprendre ensuite dans la deuxième quinzaine de septembre.

Si vous êtes intéressé, merci de transmettre votre demande en précisant nom, prénoms, adresse, mail et la date de naissance des enfants qui participeront, soit par mail (mairie.meaulne@orange.fr ou mairie-vitray@wanadoo.fr), soit par téléphone (Meaulne : 04.70.06.95.34 ; Vitray : 04.70.06.96.08).

Cantine pour les séniors

Lors des thématiques abordées dans le cadre de notre adhésion au Réseau Francophone Villes Amies des Aînés et à la suite des résultats des deux enquêtes d'octobre 2015 et de janvier 2018, des aînés de la commune ont souhaité la création d'une cantine sénior.

Ce lieu de convivialité est en cours de réalisation. Il jouxte la cantine scolaire avec laquelle il communiquera tout en restant indépendant : un espace de 40 m², avec vue sur le parc, permettra aux aînés de prendre le repas du midi ensemble.

Si vous êtes intéressé et sans obligation, faites-vous connaître en Mairie de Meaulne-Vitray en téléphonant au 04 70 06 95



Structure de la salle des aînés

34. Vous serez alors convié à une réunion d'information qui se fera avant l'ouverture du site.

Si vous avez des difficultés à vous déplacer, pensez au service d'accompagnement qui pourra venir vous chercher.

Programme culturel municipal

Les deux premières manifestations culturelles de l'année organisées par la mairie, la conférence d'histoire de l'art sur l'art préhistorique et la conférence-atelier sur les plantes toxiques, toutes les deux dans la salle du Centre social prêtée pour l'occasion, se sont bien déroulées

avec un nombre satisfaisant de participants et des commentaires très positifs.

Les suivantes seront :

- ❖ dimanche 28 juillet à 18 heures en l'Église Saint Symphorien, notre Concert d'été (l'Ensemble Buona Sera, de Nîmes, jouera et chantera des airs du Sud de l'Italie, avec une entrée à 5 euros pour les adultes et la gratuité pour les moins de 18 ans) ; suivra un verre de l'amitié servi dans le jardin de la Cure si le temps le permet



Ensemble Buona Sera

- ❖ vendredi 9 août à 21 heures à la salle des fêtes de Vitray, une Nuit des étoiles (conférence et observation guidée par notre astronome Norma Desprez)
- ❖ dimanche 29 septembre à la salle Alain Fournier une conférence pour les Journées du Patrimoine sur "La maréchalerie Aufort à Meaulne"

- ❖ dimanche 21 octobre à la salle Alain Fournier, le Quatrième Salon du Champignon avec l'Association mycologique du Val de Cher
- ❖ et dimanche 17 novembre à 15 heures 30 en l'Église Saint Symphorien, le Concert d'hiver avec nos magnifiques "Voix de la Roche" (entrée à 5 euros pour les adultes, gratuite pour les enfants- vin chaud et gourmandises servis dans l'église)

Le groupe « Mémoire de Meaulne » se réunit suivant nécessité à la mairie : le travail en cours, sur les exploitations agricoles dans les années 50-60, sera publié prochainement sur le site internet de la commune à la page "Mémoire de Meaulne" de l'index "Présentation de la commune". Vous y trouverez tous les autres documents déjà publiés, sur l'Hôtel de l'Union devenu Au Coeur de Meaulne, sur les autres hôtels-restaurants maintenant disparus, sur la rue des Dames, sur l'ancien marché place de l'Église et sur les anciens bistrot-débits de boisson. Tout apport sur la vie à Meaulne au cours du 20ème siècle, témoignages, photos autres documents, nous serait utile.

Il existe également un livret sur le patrimoine artistique de l'église Saint-Symphorien (peintures en trompe-l'œil, tableaux, sculptures) que l'on peut se procurer à la mairie.

Le cinéma rural itinérant qui se tient au Centre social un jeudi par mois est organisé par la Mairie et un bénévole, avec l'aide du Centre social. Les places sont à 5 euros, 2,5 euros pour les enfants, et les films à l'affiche sont toujours extrêmement récents. Quand cela est possible, les spectateurs sont appelés à choisir le film du mois suivant. Il n'y a pas de séance en juillet, août et décembre.

Nous vous rappelons que Meaulne-Vitray possède une page Facebook bien active <https://www.facebook.com/Meaulne-Vitray-380204019119097/> où sont postées quelques informations

municipales mais surtout des photos et annonces d'intérêt local, ainsi qu'un site internet plus "sérieux", présentant toutes les informations municipales, <http://www.meaulne.fr/> . Vous pouvez adresser par mail à la mairie mairie.meaulne@orange.fr avec comme sujet "communication-publication" les annonces que vous voulez voir publiées. Les affiches papier apparaissent généralement sur le panneau d'affichage du parking du Cheval Blanc ainsi que dans l'ancienne cabine téléphonique de la place de la mairie transformée en "casalivres".

Football - Équipe féminine

Après leur titre de la saison dernière, les joueuses de l'entente Meaulne-Cérilly ont confirmé cette année et ont de nouveau été sacrées championnes d'Allier.

Jusqu'à la dernière journée, les footballeuses ont maintenu leur niveau de jeu pour finir par une victoire à l'arraché contre l'équipe de l'Etoile de Besbre 3 à 2.

Meilleure attaque, meilleure défense, et aucune défaite au cours de cette saison, cela prouve à quel point ce titre est mérité.

Honorine Bouquely :36 buts
 Heloise Durand :16 buts
 Carole Chiffe:13buts
 Amandine Desmazieres :5buts
 Chloë Capillon:3buts
 Alycia Lfr :3buts
 Mélissandre Courroux:2buts
 Cindy le Guillou :2buts
 Laura Chignac:1 but

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pè	Dif
1	ENT MEAULNE U.S.	44	16	14	2	0	0	85	14	0	71
2	POUZY MESAN.	43	16	14	1	1	0	79	17	0	62
3	NEUILLY LE REAL	27	16	9	1	5	1	50	30	0	20
4	ET. DE BESBRE	24	15	8	0	7	0	50	43	0	7
5	AVENIR COMBRAILLE F.	23	16	7	2	7	0	42	26	0	16
6	ST GERMAIN DES F	21	16	7	0	9	0	46	38	0	8
7	COMMENTRY F.C.	13	16	5	0	9	2	33	59	0	-26
8	EBREUIL U.S.	3	15	2	2	10	1	29	89	4	-60
9	GANNAY A.S.	2	16	0	2	14	0	23	121	0	-98



1- Chemins

Cette année la municipalité va entretenir deux chemins communaux, le chemin de Tizais et le chemin de la Grande Garne ; les travaux interviendront en période estivale.

2- Signalisation rue des Dames

Dans le Petit Meaulne-Vitray de juin 2018 nous vous expliquions la raison de la mise en place d'une signalisation provisoire rue des Dames. Son but était de donner l'habitude aux usagers de ne plus se garer aux mauvais endroits (donc de **RESPECTER L'INTERDICTION de STATIONNER**) et d'utiliser les places de stationnement délimitées dans la rue. La place de l'Aumance ou la place de l'Église restent des lieux de stationnement, à quelques pas de la rue des Dames : elles sont distantes de moins de 150 mètres. Les maisons riveraines ont vu leurs crépis, leurs gouttières arrachés à de multiples reprises puisqu'on ne passe pas à deux ! De plus, quel air respirent les riverains lorsque le moteur de la voiture en stationnement tourne ? N'oublions pas les riverains qui vivent ces désagréments au quotidien ! Un autre avantage de cette signalisation sera de délimiter un petit espace d'accès à la boulangerie.

Nous travaillons avec le Service des routes du Département pour pérenniser cette signalisation par des potelets au deuxième semestre de cette année.

Travaux courants (suite)

3- Logement communal

Le logement communal se situant au-dessus de l'école maternelle était vacant depuis plusieurs années pour cause de vétusté. L'équipe des agents techniques de la commune, Marc, Denis, Anthony et Benoît, a réalisé un travail de qualité, accompagnée par 2 entreprises meulnoises. Des habitants de la commune désireux d'apporter leur aide ont même participé à l'emménagement. Ce logement de 76 m² peut maintenant accueillir de nouveaux locataires. Il est loué pour 6 mois à l'interne stagiaire du Docteur Gozard.

4- Huisseries, peintures

Comme vous avez pu le remarquer, certaines huisseries des bâtiments communaux ont été rénovées. La compétence école étant intercommunautaire de nos jours, nous avons sollicité la Communauté de communes du Pays de Tronçais pour réaliser le travail nécessaire à la réfection des fenêtres et volets de nos écoles. Ces travaux devant être effectués pendant les vacances scolaires, ceux-ci se poursuivront pendant les grandes vacances.

En même temps les agents municipaux ont, quant à eux, repeint une partie des huisseries de la mairie et de la cantine.



Logement communal au-dessus de l'école maternelle

Travaux courants (suite)

5- Parc des Arpents

Après un travail de nivellement, de la terre a été rapportée pour finir le travail.

Avant de l'étaler, il est prévu de drainer l'eau qui arrive de la route pour rendre cet espace moins humide.

Les travaux devraient s'achever à l'automne par l'engazonnement.

6- Reprise des travaux de la nouvelle station d'épuration

Après la rénovation maintenant terminée des réseaux et des raccordements, et un délai dû à l'achat des terrains nécessaires, les travaux de la construction proprement dite de la nouvelle station d'épuration par roseaux commenceront en septembre. La fin des travaux est prévue pour l'hiver.



Rénovation en cours de la peinture des huisseries en rouge bourbonnais

Stérilisation des chats errants

La campagne de capture et stérilisation des chats errants se poursuit grâce au soutien financier de la Fondation Brigitte Bardot. Le nombre de chats capturés et stérilisés puis relâchés depuis le début de l'opération en 2018 s'élève à 36.



Un des derniers chats capturés

Recensement

Une nouvelle campagne de recensement des habitants de Meaulne-Vitray aura lieu au début de 2020. Nous pourrons probablement vous présenter les agents recenseurs dans le prochain Petit Meaulne-Vitray de décembre.

Voie à vélo

La voie à vélo le long du canal de Berry a été inaugurée le 18 mai à La Queugne à Epineuil : il est maintenant possible d'aller de Montluçon à Saint-Amand, avec des paysages magnifiques, en particulier sur le tronçon de Meaulne-Vitray, entre La Chapelle et Grand Fond.



Voie à vélo à Meaulne-Vitray en direction de La Chapelle

Inauguration de la frayère

C'est le 15 juin que la frayère située sur le canal de Berry, au niveau du lieu-dit La Chapelle, a été inaugurée par les nombreuses personnes qui avaient pris part à cet ambitieux projet. L'Esox meulnois qui en était l'initiateur était bien évidemment fortement représenté, avec la mairie de Meaulne-Vitray, la Fédération de pêche de l'Allier, un représentant de la mairie d'Épineuil, ainsi que des particuliers qui ont permis que les projets de la voie verte et de la frayère se concrétisent.



Panneau pédagogique à la frayère



Passage de la frayère au canal

Cette frayère, unique sur le canal, devrait permettre une reproduction de nombreuses espèces piscicoles et notamment du brochet, poisson emblématique de nos cours d'eau et dont on sait que l'habitat ne cesse de se dégrader. À terme, une table de pique-nique et des bancs devraient permettre une halte pédagogique aux visiteurs puisqu'un panneau expliquant le fonctionnement de la frayère a été installé par l'Esox et la Fédération de pêche de l'Allier. Un suivi scientifique par l'ingénieur qui a piloté le projet est également prévu. N'hésitez donc pas à vous approprier ce nouvel espace le long de la voie verte entre Meaulne-Vitray et Epineuil le Fleuriel.

SICTOM-collecte des déchets :

Tous les recyclables sont maintenant acceptés dans les poubelles jaunes, à l'exception des verres qui doivent être apportés dans les points-collecte ou en déchetterie.

Il est possible de demander de plus grandes poubelles si besoin est, ou de faire remplacer celles qui sont endommagées, par téléphone au 0800 03 30 03 le lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée (8h-12h et 13h30-17h15) et le mercredi matin, ou par mail à laurence.malzieux@sictomrm.fr.

À la demande de la Mairie, la Tritou mobile s'installe à Meaulne sur la place de l'Aumance plusieurs fois par an ; elle est venue en janvier puis en juin du 20 au 22 et reviendra du 25 au 27 novembre : c'est une mini-déchetterie quasiment à domicile !

À noter : le conseil municipal a refusé la proposition du SICTOM de collecter les poubelles toutes les deux semaines.

Recyclez le plus possible afin que le Sictom, soumis à une augmentation de taxes par l'Etat sur les ordures classiques, n'ait pas à répercuter cette hausse sur les concitoyens.

Salon de coiffure

Le salon de coiffure de Mme Jacqueline Sauneron a été repris en début d'année par Vanessa Frémon.

Cette jeune Saint-Amandoise de trente-six ans, originaire de Sancoins (Cher), a créé pour l'occasion sa petite entreprise avec le soutien d'Initiative Allier. Elle est coiffeur-visagiste et prothésiste capillaire.

Avec son conjoint Fabien, elle a aménagé le salon à son image, sobre et épurée, et l'a rebaptisé Les Ciseaux enchantés.

Elle coiffe, sur rendez-vous au 04.70.06.90.96, du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 18 heures, et le samedi, de 9 h 30 à 16 heures.



ADAU : Nouveau service du ministère chargé de l'urbanisme sur le site de service-public.fr : assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme

Accessible sur le site : <https://www.servicePublic.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

avec un compte ou via FranceConnect : <https://franceconnect.gouv.fr/>

Attention : la démarche ne fonctionne pas sous Internet Explorer 11

Ce téléservice, mis en place à titre expérimental, vous permet de constituer votre dossier :

- de demande de permis de construire (pour une maison individuelle)
- ou de déclaration préalable de travaux (construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle).

Il vous aide notamment à caractériser votre projet pour déterminer la procédure à compléter ainsi que les pièces justificatives à fournir.

Une fois le dossier finalisé, l'utilisateur le récupère pour le déposer en mairie. À terme, la démarche permettra de le transmettre directement de manière dématérialisée aux communes raccordées.

Aujourd'hui, la démarche propose deux formulaires Cerfas en mode guidé :

- la demande de permis de construire pour maison individuelle (formulaire n°13406.06),
- la déclaration préalable de travaux pour maison individuelle (formulaire n° 13703.06).

Changement de curé pour la paroisse Saint-Mayeul au 1er septembre

Monsieur l'abbé Karabet HARUTYUNYAN est nommé curé de la paroisse St-Mayeul-de-Tronçais pour une durée de 6 ans renouvelable, en remplacement du Père Yvain Riboulet qui prend en charge la paroisse du Bon Pasteur (Villefranche d'Allier, Cosne, Montmarault)



Agence postale

Attention : en raison de travaux à l'agence postale communale, celle-ci sera fermée du jeudi 18 juillet à midi au samedi 27 juillet 2019 inclus.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La commune nouvelle de Meaulne-Vitray reconduit le concours des maisons fleuries. Cette année, nous valorisons aussi le nettoyage des trottoirs et des abords. Nous vous invitons à participer nombreux.



Vous pouvez vous inscrire en complétant le formulaire ci-dessous et en le retournant à la mairie ou en le renvoyant par mail à mairie.meaulne@orange.fr avant le 12 juillet 2019.

.....
Mme/M.

Adresse

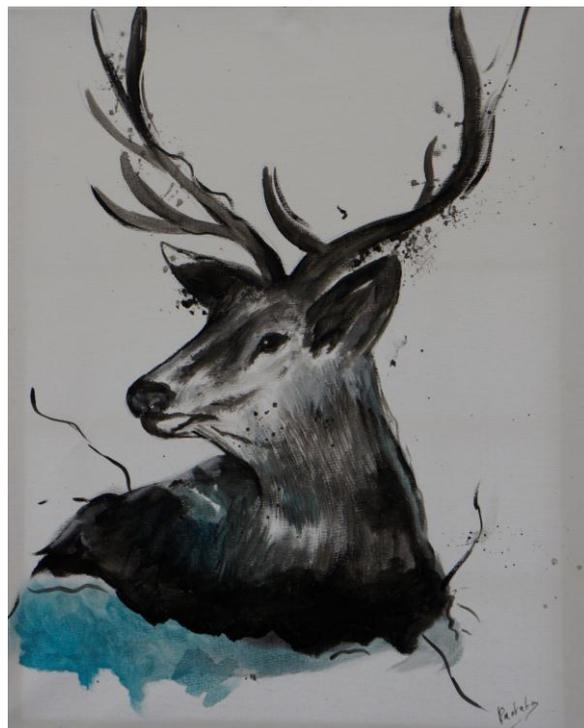
Souhaite s'inscrire au concours communal des maisons fleuries.

Le / / 2019

Signature

Vitray Festivités = 10 ans

Tout a commencé en 2008 lorsque la commission des fêtes du conseil municipal nouvellement élu organise un repas champêtre pour tous les résidents de la commune. Cet événement a remporté un vif succès, il sera renouvelé en 2009 après la création de Vitray Festivités qui prit le relais. Cette association est ouverte à tous les habitants de Vitray et des communes voisines avec pour objectif de dynamiser le village au travers de manifestations sportives, festives, culturelles.



Travail de Delphine PACTAT

En 2009, l'association mettra sur pied une brocante aux Arpents en plus du repas champêtre. Hormis ces deux événements reconduits en juin et en août 2010 et 2011, les calendriers suivants seront complétés d'une galette des rois en janvier, de la fête du brame en septembre et d'une randonnée pédestre en octobre.

La fréquentation devient de plus en plus importante, avec des visiteurs satisfaits et heureux de se retrouver dans ce joli bourg de Vitray ; c'est ainsi que les bénévoles proposeront en février 2012 leur premier repas dansant et en avril 2013, leur 1ère randonnée VTT.

En 2018, pour faire face à un essoufflement bien légitime, Vitray Festivités décide de se recentrer sur ses spécificités : randonnées, fête du brame, repas champêtre. En effet, brocantes et repas dansants sont largement proposés aux alentours.

Vitray Festivités = 10 ans (suite)

En 2019, à partir de début septembre : **activité YOGA le lundi 19h, salle des fêtes de Vitray.**

C'est lors de la fête phare de Vitray Festivités **le 21 septembre 2019** que seront fêtés les 10 ans de l'association. La fête du brame attire quelque 500 visiteurs. Ils auront le plaisir cette année encore de découvrir des nouveautés : un conférencier de Strasbourg, le champion de France et d'Europe d'imitation de brame, des sculpteurs sur bois, sur fer, sur bois de cerfs, des photographes, des dessins de Yéyé Art Graph (aperçu de son travail ci-contre et sur la page FB de Vitray festivités), des associations ou collectivités locales venant présenter leur travail, un tirage au sort avec de nombreux lots à gagner, des sonneurs, la fédération de la chasse, Faune Sauvage...et un animateur bien connu dans la région dans le domaine culturel.



Travail de Yéyé Art Graph

Et d'autres surprises seront à découvrir tout au long de la soirée dans le parc communal de Vitray et aux alentours, sans oublier la restauration et la buvette sur place.

Pour tout renseignement, contacter Mme Brigitte Turret au 06 28 25 15 51 ou par mail à vitray.festivites@orange.fr ou bien consultez la page facebook de Vitray Festivités



Travail de M. JOURDAIN, sculpture sur bois de cerf

Témoignage d'une souche

En quittant Vitray, direction Cérilly, à quelque 100 m de la Croix de Vitray, en lisière de forêt sur la droite, ne m'avez-vous jamais remarqué, moi, vieil arbre coupé à un mètre du sol surmonté d'une pancarte ornée d'un scotch orange pour attirer l'attention ?



Ne mériterais-je pas meilleure reconnaissance ?

Voilà ce que je dis :

SOUVENIR

DEPUIS 60 ANS, CETTE SOUCHE TÉMOIGNE !

Après le débarquement du 6 juin 1944 et deux mois de combats acharnés, la percée d'Avranche permettait enfin aux Alliés d'entreprendre l'encercllement de l'ennemi en France. Le 15 août, le débarquement en PROVENCE débouchait aussitôt dans la vallée du Rhône. Dès lors, la 1^{ère} armée allemande qui tenait le littoral de Bordeaux aux Pyrénées recevait l'ordre de regagner l'Allemagne. Vers le 25 août, ces troupes remontaient par toutes nos routes, harcelées par la résistance, afin de retarder leurs mouvements et saper leur moral. Sur l'ordre ou à leur propre initiative, des obstacles étaient établis un peu partout par des résistants locaux.

Ce chêne a été abattu en travers de la chaussée (au passe-partout car il n'y avait pas de tronçonneuse, à l'époque) par Georges et Marcel DAFFIX, des gars d'ici.

INFOS PRATIQUES :

Mairie de Meaulne ; 2, place de la Mairie
Tel ; 04 70 06 95 34-fax ; 04 70 06 91 29
Mail ; mairie.meaulne@orange.fr
Site web ; <http://www.meaulne.fr>
> Accueil du lundi au vendredi ; de 9h à 12h et de 15h à 18h
Permanence d'un élu (maire ou adjoint) sur rendez-vous le premier samedi du mois de 11h à 12h
Location de la salle Alain Fournier ; renseignements sur le site de la commune et s'adresser à la mairie

Ecole maternelle ; Ecole primaire ;
9, place de l'Église 14, place de la Mairie
Tel; 04 70 06 98 75 Tel; 04 70 06 92 12
Mail ; ecole.meaulne.03@ac-clermont.fr

Garderie en période scolaire
Ø Lundi, mardi, jeudi et vendredi ; 7h-9h et 16h30-18h30 pour les enfants scolarisés à Meaulne - Tel ; 04 70 04 33 56

Centre Social ;
7, chemin de Dagouret tel ; 04 70 06 95 21
Mail ; centre.social.meaulne@wanadoo.fr
Site web; <http://meaulne.centres-sociaux.fr>
RAM > Lundi au vendredi ; 9h-16h30 ; animations mardi et jeudi ; 9h-12h

Bibliothèque ; Ecole primaire (salle au rez-de-chaussée) > Ouverture tous les mercredis de 13h30 à 15h00 Responsable: MmeBODARD

L'agence postale communale ;
10, place de la MairieTel ; 04 70 08 66 72
Ø Lundi, mardi, jeudi et vendredi ; 9h-12h
Ø Mercredi et samedi 10h-12h
Ø Courrier relevé à 12h (samedi à 10h30)

Ramassage des ordures ménagères et des recyclables (poubelles couvercle jaune) ;
> Lundi matin pour Meaulne et pour Vitray

Mairie de Vitray tel ; 04 70 06 96 08
> Ouverture ; lundi de 8h30 à 12h30, mardi et jeudi de 14h à 18h
Mail ; mairie-vitray@wanadoo.fr
Location de la salle des fêtes ; s'adresser à la mairie

Médecin ; Mme Laure GOZARD
15 Rue des Dames - Tel ; 04 70 06 95 73
Médecin de garde ; 04 70 48 57 87

Dentiste ; M. Jacques VIGIER
4 Route d'Hérisson - Tel ; 04 70 07 22 57
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Infirmières ; Mlle Mélanie VENUAT et Mme Isabelle TAVERNE 15, rue des Dames
tel ; 04 70 06 98 02

Pharmacie ; M. Jérôme MERLIN
19, route de Paris - Tel ; 04 70 06 96 45
Ø Ouverture du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h ; samedi 9h-12h
Pharmacie de garde ; 39 15

Déchèterie de Vallon en Sully ;
La Montgarnie - Tel 04 70 06 55 61
Horaire d'été (1er avril 2019 - 1er novembre) ; mardi, mercredi, vendredi, samedi ; 8h-12h et 13h30-18h ; fermeture lundi et jeudi
Horaire d'hiver ; mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; fermeture lundi et jeudi

Gîte de groupe municipal (20 pers.) ; ouvert toute l'année ; 4 chambres, cuisine équipée, douches, cour fermée. Photos et tarifs sur le site de la commune. Réservations par mail ; gitemeaulne@orange.fr
ou par tel ; 04 70 06 91 13